

# **DIACONIE** **AU TEMPS DES** **INÉGALITÉS.**

Déclaration de Sigtuna sur la théologie, la fiscalité et la protection sociale.  
Sigtuna, Janvier 2017.

## **DIACONIA AU TEMPS DES INÉGALITÉS**

---

### **Déclaration de Sigtuna sur la théologie, la fiscalité et la protection sociale**

En tant que croyants, nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation des inégalités et ses répercussions dans la vie des populations partout dans le monde. Des représentants de 25 églises et organisations œcuméniques de 20 pays se sont réunis à Sigtuna, en Suède, du 11 au 13 janvier 2017 pour explorer le rôle de l'Église et les ressources de la diaconie pour la promotion d'une société juste, où la richesse est équitablement partagée pour le bien-être de tous et la protection sociale est universelle afin que nul ne soit délaissé.

Églises et les organisations confessionnelles ont toujours été, et sont toujours à la pointe de la prestation de services sociaux et du soutien à ceux qui vivent en marge sur le plan socioéconomique. Nous croyons donc que nous avons un rôle essentiel à jouer : travailler activement en faveur d'une société juste et pour assurer une protection sociale pour tous. Nous affirmons que la protection sociale financée par l'État est un impératif moral et un droit humain pour tous, et en particulier pour ceux que les réalités économiques et de développement actuelles ont rendu invisibles.

Dans cette Déclaration sur la théologie, la fiscalité et la protection sociale, nous présentons une justification théologique en faveur de la fiscalité et de la protection sociale ainsi que nos convictions quant à la réponse et au mandat de l'Église en cette période d'inégalités croissantes. C'est important car nous estimons que la protection sociale est un prérequis essentiel pour **une société juste**, quelle que soit la nationalité, le statut légal du citoyen ou le niveau de développement économique d'un pays. Nous croyons également que la fiscalité est un instrument fondamental pour redistribuer la richesse et financer le **bien commun** afin que tout humain puisse vivre dans la dignité.

**Nous appelons les églises et les organisations confessionnelles partout dans le monde à se lever pour exiger une redistribution équitable de la richesse et de la protection sociale universelle, en matière de justice et de respect des droits de l'Homme pour tous de la manière suivante:**

- 1) **Continuer de promouvoir l'accessibilité aux services sociaux et le soutien à ceux qui sont laissés pour compte, et inciter les gouvernements à apprendre de ces innovations pour améliorer une protection sociale universelle.**
- 2) **Sensibiliser et renforcer le soutien de la communauté locale afin qu'elle ait une influence sur l'adoption des politiques et des actions en faveur de la protection sociale, de la mise en place de systèmes fiscaux plus justes et équitables à tous les niveaux.**
- 3) **Utiliser la voix de l'Église pour éduquer, inspirer et transformer les attitudes et les comportements des peuples au sujet de la protection fiscale et sociale dans tous les secteurs de la société.**
- 4) **S'engager à travailler avec les autres dans l'espace public et prendre part aux cadres politiques et débats pertinents pour demander que:**
  - a) **Les gouvernements nationaux** garantissent la protection sociale universelle et mobilisent les ressources nécessaires grâce à une fiscalité appropriée.
  - b) **Le secteur privé** reconnaisse que les grandes entreprises et la minorité des plus-riches profitent des failles au détriment de la majorité. Et ces derniers doivent respecter la législation fiscale et professionnelle, être transparents et responsables dans leurs pratiques commerciales.
  - c) **Les dirigeants de tous les secteurs de la société** devraient soutenir les initiatives politiques pour une réforme de l'organisation financière qui favorise une redistribution plus juste et équitable des ressources en fonction du Bien Commun et agir sur la responsabilité internationale pour ne laisser personne derrière.

---

## Mobilisation pour faire face à l'injustice des inégalités croissantes

En tant que croyants, nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation des inégalités et ses répercussions dans la vie des populations partout dans le monde. Des représentants de 25 églises et organisations œcuméniques de 20 pays se sont réunis à Sigtuna, en Suède, du 11 au 13 janvier 2017 pour explorer le rôle de l'Église et les ressources de la diaconie pour la promotion d'une société juste, où la richesse est équitablement partagée pour le bien-être de tous et la protection sociale est universelle afin que nul ne soit délaissé.

Nous constatons avec consternation que **les inégalités ont atteint un niveau très élevé** et continuent d'augmenter. Au cours des 25 dernières années, le premier 1% a gagné plus de revenus que des 50% inférieurs. Bien que des millions de personnes soient sorties de la pauvreté au cours des dernières décennies, une personne sur 9 va encore se coucher le ventre vide.

Nous admettons que les facteurs d'inégalité sont complexes et multidimensionnels. Des modèles économiques corrompus et des systèmes fiscaux injustes favorisent l'élite plutôt que des moyens de subsistance durables pour la majorité. Les systèmes politiques incompréhensibles et les gouvernements élitistes ne parviennent pas à protéger leurs citoyens. Ils ne parviennent pas à mobiliser et à partager des ressources nécessaires pour le bien commun. Dans certains contextes, les citoyens ont de moins en moins d'espace pour s'organiser et se faire entendre, alors que dans d'autres, nous assistons à la montée d'une politique populiste qui divise. Une gouvernance incompréhensible conduit à une polarisation de la société. Les changements climatiques affectent inégalement des pays et des communautés. Les nouvelles technologies ont un énorme potentiel pour transformer nos vies pour le mieux, à condition que les gouvernements interviennent pour s'assurer qu'elles soient accessibles à tous, et s'attellent à réduire les inégalités, et non à les augmenter.

Les inégalités alimentent la pauvreté, aggravent l'abus de pouvoir, sapent la cohésion sociale et menacent de diviser nos sociétés. Les inégalités induisent la violence, la criminalité et l'insécurité à tous les niveaux de la société. Les inégalités privent des millions de personnes, vivant dans divers contextes, de la capacité de mener une vie pleine et digne. Les inégalités tuent et laissent plus de personnes vivre dans la peur et moins dans l'espoir. Les femmes, les jeunes, les migrants, les réfugiés, les personnes âgées et les personnes handicapées sont plus souvent laissés pour compte en raison de leur situation de vulnérabilité et d'inégalité des chances à s'engager dans des sociétés qui n'offrent pas de protection sociale.

En nommant et en comprenant les moteurs et les impacts des inégalités, nous maintenons la vision qu'un autre monde est possible. Nous célébrons les signes d'espoir représentés par l'appel clair de la communauté internationale à ne délaissier personne, tel qu'énoncé dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Enfin, nous nous tournons vers le potentiel qui consiste à promouvoir la gouvernance responsable, la justice fiscale et la protection sociale.

Nous considérons **la protection sociale** comme le droit de toute personne à la sécurité sociale : les aides telles que les allocations pour enfants, les allocations chômage et les pensions de vieillesse - et l'accès à des services sociaux abordables de qualité, comme l'accès à l'éducation, à la santé et autres soins sociaux. La protection sociale est une exigence primordiale pour **une société juste** dans tout pays, quel que soit le niveau de développement économique. Nous reconnaissons la responsabilité première des États de protéger leurs citoyens en promouvant

le bien commun et en garantissant un système de protection sociale universelle. Aux yeux de l'Église, nous sommes tous des citoyens vivant dans une communauté qui transcende les frontières. Par conséquent, chacun a droit à la protection sociale, quelle que soit sa nationalité ou son statut juridique. Nous affirmons que la protection sociale financée par le secteur public est un impératif moral et un droit universel de l'Homme, et en particulier pour ceux que les réalités économiques et le développement actuel rendent invisibles.

De plus, nous comprenons qu'en cette période d'inégalités croissantes, **la fiscalité** est un instrument fondamental dans la redistribution des richesses et le financement **du bien commun** afin que tous puissent vivre dans la dignité et que la responsabilité de l'État envers ses citoyens soit respectée. Le paiement des impôts est donc un devoir pour tout citoyen et toutes les institutions. Ainsi, personne ne devrait être exempté de cette responsabilité de contribuer au bien commun. Les gouvernements et le secteur privé devraient être transparents quant à la collecte, au paiement et à l'utilisation des redevances. Les sociétés et les plus riches ont une implication particulière à assumer leur part de responsabilité et à ne pas abuser de leurs pouvoirs et privilèges pour se soustraire au paiement de l'impôt, ou à s'engager dans la fuite des capitaux ou encore alimenter les flux de capitaux illicites minant le partage des richesses.

Nous apprécions la reconnaissance croissante du fait que **les Églises et les organisations confessionnelles** aient toujours été au cours de l'histoire et demeurent à la pointe de la prestation de services et de soutien aux personnes vivant en marge des rouages socioéconomiques. Nous sommes persuadés d'avoir un rôle soutenu et critique à jouer dans la construction d'une société juste et la promotion de la protection sociale universelle. Nous puisons dans nos ressources l'espoir et l'orientation. Nous joignons notre voix aux mouvements de personnes dans le monde qui exigent une redistribution des richesses et la protection sociale universelle dans l'optique de justice et de respect des droits de l'Homme.

## **Vie satisfaisante pour tous dans une société juste - une justification théologique pour la protection fiscale et sociale**

---

La diakonie est une partie intégrante de l'Église et une expression de Dieu transformateur d'amour et des soins. Une réponse de foi en rapport avec la justice fiscale et la protection sociale à partir de la Bible, des enseignements, des traditions et de l'interprétation contextuelle comme des ressources.

### **Créé à l'image de Dieu - une alliance avec Dieu**

Les êtres humains sont créés à l'image de Dieu et confiés comme intendants de Dieu pour toute la création. Ce qui signifie qu'il y a un mandat pour promouvoir une société qui accomplit la vision de Dieu pour l'ensemble de la création et l'humanité (Gn 1: 26-31). En tant qu'êtres humains, nous avons la capacité de faire à la fois, le bien et ce qui est préjudiciable pour nous-même, aux autres et à la création. Ces capacités se reflètent également sur le plan institutionnel. Théologiquement, le développement social est de travailler pour une société juste pour tous. C'est l'appel à réprimer le mal sous la forme de marginalisation, de stigmatisation, d'exclusion et de l'oppression (pauvreté et inégalité) et d'incarner la miséricorde et l'amour. Les églises en tant que communautés religieuses ne sont pas exemptées de la faillibilité et ne peuvent pas revendiquer une position supérieure. En tant qu'églises, nous devons continuellement assumer la responsabilité de nos affaires avec une responsabilité interne et une transparence sur les questions institutionnelles et l'enseignement théologique.

Un exemple de la façon dont nous devrions tous être des sujets de notre propre droit et lutter pour

hausser notre voix afin d'être entendu nous est connu par la foi de la femme cananéenne (Matt 15 :21- 28). Elle croit que tous les humains sont créés égaux. Et, l'écart entre le principe et la réalité a été persistant, elle l'a articulé en plaidant pour la justice sociale. L'hypothèse selon laquelle elle est veuve pourrait mettre en évidence une interprétation de la vulnérabilité et de la dépendance à la charité d'autrui. L'impact des inégalités est douloureux et nous oblige à adopter une approche et une prise de conscience sexo-spécifique. En même temps, une autre interprétation est de voir la valeur et la capacité de la femme à parler pour elle-même et à être un agent de changement. Jésus lui-même a démontré un changement en s'engageant dans le dialogue avec la femme qui montre la signification de l'interaction mutuelle.

### **L'option de Dieu pour les pauvres**

La grâce ne dépend pas d'une distinction méritée ou non. Dieu montre la miséricorde et l'amour à tous ceux qui ont été manifestés en Jésus-Christ. Il a interagi avec les gens et les communautés sans tenir compte de la marginalisation sociale, économique, politique, de la négligence ou du rejet. Ses paroles, ses actions et son approche sont devenus un témoignage public et un message de vie. Son enseignement est que le principal critère pour discerner les bonnes lois, les politiques et la politique est d'évaluer les conséquences sur les plus défavorisés de la société et de comprendre l'impact qu'ont les perceptions faibles ou fortes d'autonomisation ou oppression sur les décisions. L'option de Dieu pour les pauvres n'est pas fondée sur un mérite spécifique de la part des pauvres contre les riches, mais il identifie où le pouvoir de la vie est le plus nécessaire. La dignité humaine appartient à tous et devient un appel du devoir au niveau institutionnel - le mouvement d'amour de Dieu vers un monde où la pauvreté est éradiquée.

### **Vision de la vie en abondance - vie entière pour tous**

Être créé à l'image de Dieu, vivre dans la grâce et l'alliance de Dieu, c'est la vie qui nous affirme et nous promet toute vie en abondance (Jean 10:10). Cela nous donne une vision puissante de ce qu'est une société juste: la vie en abondance pour tous dans la dignité humaine de tous, le respect mutuel et le partage des ressources. Cette vision devient aussi une vocation où la compréhension appliquée d'être un bon pasteur est le rôle et la responsabilité d'un bon leader, où la position du pouvoir est utilisée avec bon jugement et au service du peuple. (Jean 10: 11)

### **Bien commun et bonne gouvernance**

Cela nous inspire dans l'élaboration d'un programme pour l'humanité qui reflète la perspicacité que les humains sont des êtres sociaux et interdépendants dans la communauté. Cette vie est enracinée dans la Création, accessible à tous les peuples de toutes les confessions et idéologies. Nous sommes appelés à travailler pour le bien commun dans une société juste. C'est le reflet de la règle d'or: aimez votre prochain comme vous-mêmes (Matt 7:12). Une compréhension fondée sur la foi du bien commun et la manière de l'atteindre peut être exprimée dans le langage contemporain comme le droit humain à la protection sociale et au partage équitable des ressources. La fiscalité doit être vue dans cette perspective. En tant qu'instrument de sécurisation du bien commun pour tous, qui transcende tous les contextes et les frontières nationales. En conséquence, tous les acteurs - individus et institutions - démontrent leur responsabilité envers la communauté en général en payant des impôts.

En tant que personnes de foi, nous croyons que nous sommes responsables devant Dieu et que nous avons des contributions importantes à apporter dans la société et l'espace public. Cette contribution consiste sans s'y limiter à partager les visions et les valeurs spirituelles pour une société juste et pacifique et à lutter contre l'oppression et les inégalités. Le rôle des communautés religieuses comprend la participation active à la société et le soin aux autres en répondant aux agendas politiques et à l'engagement du public, parfois référencés comme diakonia prophétique.

## Le rôle de l'État et de l'Église

L'histoire du Vignoble de Naboth (1 Roi 21) martèle la responsabilité et le rôle du roi. Nous pouvons le lire comme le rôle de l'État et de l'église. C'est aussi une description d'une église étant prophétique en exposant des situations où les personnes en position d'autorité abusent de leur pouvoir. Aucun humain n'est au-dessus des commandements et des lois. Le roi a été obligé d'honorer un ensemble de règles visant à protéger les pauvres et la protection sécuritaire afin que personne dans la communauté ne soit définitivement marginalisée, y compris les étrangers. «Si quelqu'un de votre peuple devient pauvre et incapable de subvenir à ses besoins, vous devez l'aider, comme vous êtes censé aider les étrangers qui vivent au milieu de vous» (Lv 25, 35). La collectivité a reçu des lois régissant la vie et assurant la protection sociale. C'est une obligation dont l'État ne peut jamais se retirer. Un modèle de division du travail entre l'Église et l'État (émergeant de la Réforme) suggère que le rôle de l'Église est de contribuer plutôt que de dominer l'espace public. Il ne devrait pas assumer les responsabilités et les obligations gouvernementales de l'État. Les Églises et autres acteurs basés sur la foi peuvent plutôt soutenir et responsabiliser les gouvernements.

Comment Jésus et les disciples se sont installés dans une zone géographique inimaginable, comme il est écrit dans l'histoire de la foi de la femme Cananéenne (Matt 15: 21-28). Il est également essentiel pour réfléchir sur le rôle de l'Église. Une interprétation contextuelle est que l'Église doit être ouverte à s'impliquer dans des domaines qui ne semblent pas être pertinents où faisant partie de la mission. Cela est particulièrement intéressant en ce qui concerne la protection sociale et la fiscalité où de plus en plus d'églises découvrent que c'est un domaine de signification théologique et une partie pertinente de la diaconie. Les communautés de foi sont appelées par Dieu à être des agents du changement dans le monde. Aller au-delà de la zone de confort institutionnel et prophétique pour demeurer au milieu des cris et des espoirs qui emplissent nos contextes locaux et mondiaux.

## Les églises appelées à agir en faveur de la justice fiscale et de la protection sociale

---

2017 marque 500 ans de commémoration de l'observation de la Réforme. Renouveler les dons de la Réforme de notre temps, les églises, les organisations religieuses et la famille œcuménique élargie devraient reconnaître publiquement l'urgence de traiter les inégalités, discerner ce que la société attend des églises dans différents contextes et exploiter les opportunités d'une action politique concrète. Celles-ci sont énoncées dans l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable et les cadres politiques connexes.

Dieu aime le monde et ne cesse jamais de s'engager avec lui. Cette conviction de foi profonde motive les Églises à s'engager dans l'espace public et à contribuer à une société fondée sur la justice et la solidarité. L'Église devrait s'engager à construire **un espace public qui soit un lieu juste** pour tous, c'est-à-dire: l'égalité d'accès aux biens communs et aux processus décisionnels : la sécurité, en particulier pour les personnes vulnérables, la participation significative et l'interaction entre toutes les parties prenantes de la société.

Nous appelons les Églises et les organisations religieuses partout dans le monde à **mobiliser les ressources de la diaconie pour soutenir les programmes de justice fiscale et de protection sociale** financés par le secteur public. Nous rappelons aux églises et aux organisations religieuses que la diaconie fait partie intégrante de ce que nous sommes et de ce que nous faisons, et cette compréhension de la diaconie devrait guider nos actions:

- Diakonia est à la fois fondée sur la foi et fondée sur les droits et devrait donner partout aux personnes le «droit d'espérer».
- Diakonia est audacieuse et pionnière et doit constamment rechercher des innovations sociales - en particulier pour les personnes marginalisées et avec elles.
- La diakonie est prophétique et doit s'engager courageusement dans l'espace public à l'ordre du jour menant l'autonomisation, la responsabilisation et transformation.

Nous appelons particulièrement les églises et les organisations confessionnelles à :

**1) Poursuivre leur offre de les services sociaux et de soutien pour ceux qui sont laissés pour compte et à inciter les gouvernements à tirer des leçons de ces innovations pour améliorer la protection sociale du public:**

Les églises et leurs ministères diaconaux spécialisés ont une longue histoire et continuent de fournir des services et un soutien social importants. Ces services complètent et élargissent les interventions publiques de protection sociale dans le monde. Pour aller de l'avant, les Églises et les organisations religieuses devraient:

- Organiser des citoyens aux niveaux local, régional et international pour veiller à ce que les services de protection sociale et de soutien soient offerts de manière professionnelle et organisés.
- Devenir pionnière d'innovations dans les services sociaux favorisant la réappropriation du pouvoir et offrant du soutien à ceux qui sont délaissés dans différents contextes, en particulier les femmes, les jeunes, les migrants, les réfugiés, les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Partager les meilleures pratiques et les innovations avec les pouvoirs publics et les inciter à financer des services sociaux diaconaux le cas échéant et à utiliser les bonnes pratiques pour améliorer la qualité et le fonctionnement des systèmes publics de protection sociale.

**2) Plaider en faveur de la justice fiscale et de la protection sociale avec un financement public:**

- S'assurer que le genre soit au centre des discussions sur la politique de protection sociale et mettre l'accent sur le rôle important des femmes en matière de politiques et dans la prise de décisions.
- Sensibiliser et renforcer le soutien des citoyens à l'importance de compléter ses déclarations d'impôts, puis, rendre le gouvernement imputable de l'usage des revenus qui en découlent pour financer la protection sociale et les infrastructures.
- S'engager publiquement aux niveaux : communautaire, national, régional et international pour influencer les politiques et les actions en faveur de la protection sociale, des systèmes fiscaux justes et de l'égalité à tous les niveaux.
- Soutenir les initiatives et accompagner les organismes communautaires qui appuient le rendement de compte des gouvernements et des entreprises dans la collecte, le paiement et la redistribution des revenus fiscaux de manière transparente et équitable. En collaboration avec une société civile plus large, les Églises et les organisations confessionnelles devraient s'engager dans le suivi budgétaire et demander que les dépenses publiques soient appropriées aux besoins des personnes. Enfin, les nouveaux défis et les dépenses inutiles devraient continuellement être surveillés dans le but de renforcer une couverture sociale universelle.

### **3) Utiliser la voix prophétique de l'église pour inspirer les gens, à change d'attitudes et de comportements dans tous les secteurs de la société et à construire un mouvement pour une société juste:**

- Continuer à contextualiser l'Évangile et à développer la justification théologique de la justice fiscale et de la protection sociale.
- Utiliser les ressources distinctes de la religion (écritures, pratiques religieuses et ressources organisationnelles) pour inspirer, influencer et mobiliser les personnes de foi et la société civile élargie à défendre la justice fiscale et la protection sociale.
- Engager et inspirer des leaders dans tous les secteurs de la société (politique, entreprises, société civile, universités) avec notre vision de la vie en abondance pour tous comme un signe d'espoir intemporel, une feuille de route pour l'action et les inciter à travailler ensemble, en partenariat pour Les réformes politiques, économiques et sociales fondamentales nécessaires pour atteindre les ODD.

### **Nos demandes politiques aux leaders dans l'espace public:**

---

Fortement convaincus qu'un autre monde est possible, nous nous engageons à travailler avec les autres et prendre part au cadre politique et aux débats pertinents. Tous les acteurs clés de la société ont une responsabilité et nous appelons donc les dirigeants de tous les secteurs et de tous les niveaux de la société à prendre des mesures urgentes:

#### **1) Affirmant la responsabilité première de l'État à garantir la protection sociale pour tous, nous appelons les gouvernements nationaux à:**

- Appliquer et mettre en œuvre la Recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale (2012), en tant que première étape vers des systèmes de protection sociale complets et universels.
- Assurer une protection sociale fondée sur les droits et l'égalité des sexes pour tous les habitants au cours de leur cycle de vie. Veiller à ce que les systèmes de protection sociale soient ancrés dans le droit et dans les accords politiques à long terme et conçus de manière à minimiser le risque de stigmatisation, d'arbitraire et de corruption, favorisant ainsi la transparence et l'accès aux mécanismes de recours et de plaintes à tous les niveaux.
- S'engager avec différents acteurs de la société - y compris les églises, les autres communautés religieuses et les organisations religieuses - pour la mise en place progressive de systèmes complets de protection sociale, sans compromettre le devoir de l'Etat de respecter le droit de tous à la protection sociale.
- Mobiliser des ressources pour la protection sociale financée à partir des fonds publics par une fiscalité équitable des entreprises et des personnes. Assurer une transparence financière maximale et la propriété effective des sociétés. Les gouvernements doivent rendre publiques ces informations.

#### **2) Reconnaissant que les sociétés multinationales et les individus plus riches ont fait des profits au détriment de la majorité selon les modèles économiques actuels, nous appelons le secteur privé à:**

- Adhérer aux Principes directeurs des Nations Unies pour les affaires et les droits de l'homme, prendre des mesures audacieuses pour mettre en œuvre le Cadre des Nations Unies pour la protection, le respect et s'engager à mettre fin aux pratiques commerciales illégales et non éthiques qui compromettent les droits des travailleurs, des communautés et de la société partout dans le monde



- S'acquitter de leurs responsabilités en matière d'assurance sociale pour la protection des travailleurs et de leurs moyens de subsistance.
  - Être transparent et responsable envers la société et les communautés en publiant leurs états de compte par pays, ainsi que leurs contrats et autres accords pertinents.
  - Être transparents et responsables envers la société et les communautés en publiant leurs comptes par pays, ainsi que les contrats et autres accords pertinents.
- 3) **Reconnaissant que la réforme de l'économie mondiale exige une action mondiale, nous appelons les dirigeants partout dans le monde à soutenir les initiatives politiques visant à renforcer le bien commun au niveau mondial**
- Créer un mécanisme de financement international pour aider les pays à faible revenu à concevoir, mettre en œuvre et financer des planchers nationaux de protection sociale comme une étape importante vers des systèmes complets de protection sociale (Recommandation 202 de l'OIT). Offrir également un soutien pour étendre la protection sociale en cas de catastrophe ou de crise.
  - Soutenir des initiatives pour une architecture financière réformée qui favorise une redistribution plus juste et équitable des ressources en lien avec le bien commun. Plus précisément, cela signifie de renforcer la réglementation internationale de la fiscalité et des flux de capitaux. Il est nécessaire de renforcer le travail du Comité d'experts de l'ONU sur la coopération internationale en matière fiscale (UNTC) et appuyer l'appel à un organe fiscal intergouvernemental sous les auspices de l'ONU afin de s'assurer que les pays en développement puissent également participer à l'établissement des Réformes globales des règles fiscales internationales.
- 4) **Lorsque nous appelons les autres leaders dans l'espace public à prendre des mesures, les églises et les organisations religieuses doivent également démontrer la prise en compte de leurs engagements en :**
- Démontrant leur propre engagement institutionnel à renforcer le bien commun et établir de bonnes pratiques de protection sociale, et plus spécifiquement:
  - Réformant leurs propres politiques et pratiques d'emploi et ouvrant la voie à des politiques ambitieuses de protection sociale pour leur personnel.
  - Payant des taxes, ouvrant la voie à la démonstration de tout le monde a l'obligation de contribuer au bien commun— personne ni aucune institution ne devrait être exempté.

### (Endnotes)

1 This statement represents the collective wisdom of "thought leaders" from the following organizations which participated in the Sigtuna Consultation on Social Protection in a time of Rising Inequality – The role of Diakonia: ACT Alliance, Lutheran World Federation, World Council of Churches, National Council of Churches India, Church Auxiliary for Social Action, ECLOF International, YAKOMA-PGI Indonesia, Christian Commission for Development in Bangladesh, Africa Platform for Social Protection, Pietermartizburg Agency for Social Protection, Economic Justice Network, Council of Swaziland Churches, Evangelical Lutheran Church of Tanzania, Evangelical Lutheran Church of Zimbabwe, Christian Social Services Commission of Tanzania, Council of Churches Zambia, Zimbabwe Council of Churches, Escola Superior de Teologia Brazil, Comunidad Loyola Mexico, Congregation of our Lady of Charity of the Good Shepherd GSIJP USA, Coptic Evangelical Organization for Social Services Egypt, Home of Hope Reformed Christian Centre Rumania, Eurodiaconia, Diakonhjemmet Høgskole Norway, Church of Norway, Norwegian Church Aid, Bread for the World Germany, Church of Sweden.

2 Oxfam Briefing Paper: *An Economy for the 99%*. January 2017

3 The Lutheran World Federation. *The Church in the Public Space: A Study Document of the LWF*. 2016

4 The Lutheran World Federation. *The Church in the Public Space: A Study Document of the LWF*. 2016

5 Traduit en français par: Solange HoungboTchoungui et Marie Hélène Halligon



# DIAKONIA AU TEMPS DES INÉGALITÉS.

Sigtuna Statement on Theology, Tax and Social Protection is endorsed by:

